



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du lundi 12 juin 2023

Présents :

Drs BAILLARGEAT Marc, BERTRANDON Laurence, BUES Christine, BULLET Julien, CACOUB-OBADIA Nathalie, CARDEY Jacques, CAVALLARO Giovanni, DEBACQ Caroline, DEVYS Pierre-Yves, DURANTON Sandrine, FONTENOY Jean-Luc, GARAT Philippe, GASMAN Yaël, HUGUE Christian, LECABLE Patrick, LEFORT Eric, LUCHOOMAN Geenam, LUCK Isabelle, MARGENET-BAUDRY Alain, PIQUET Jacques, RÉA Mireille, RIGAUT Xavier, SABBAH Abraham, SIRET Claire, SONTAG Christelle, THOMAS Jean-Luc, THYS Véronique

Excusés :

Drs CHARNAUX Nathalie, ZERAT Jean-Claude

Absents :

Drs COROIR Marine, FAURE Valérie, KAMTCHEUNG Pryscile

En préambule, il est précisé que l'assemblée générale est enregistrée afin de permettre l'élaboration la plus fidèle du compte-rendu.

1) Intervention du Président – Dr Ph. GARAT

Le Dr GARAT souhaite la bienvenue à l'ensemble des conseillers et ouvre la séance à 18h45. Il présente l'ordre du jour de cette assemblée.

2) Approbation du compte rendu de l'AG du 27 mars 2023 – Dr Ph. GARAT

Le Dr GARAT demande l'approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 27 mars 2023. A la demande du Dr MARGENET-BAUDRY, quelques modifications ont été apportées et ces dernières sont approuvées à l'unanimité.

Il rappelle que des modifications peuvent être apportées sous 8 jours.

Le Dr GARAT laisse la parole du Dr RIGAUT, trésorier du CROM, pour la présentation des projets de travaux.

3) Présentation des projets de travaux d'aménagement par Mr HAZAN (aménageur Sté HAZAN) – Dr X. RIGAUT

Etaient présents Mr HAZAN, agenceur contacté dès le mois de janvier par les membres du bureau, le maître d'œuvre choisi, Mr BOUTIN Vincent de la société WE MADE ainsi que les représentants des sociétés retenues par lui-même pour effectuer les travaux :

- Mr HAZAN Albert représentant la société ARESLINE en charge de l'agencement de la grande salle ;
- Mr AFUTA Jérémy de la société STARDUST en charge de la partie audiovisuelle ;
- Mr LAVENOT Christian de la société CS AND CO pour tous les autres travaux : nouvelle modulation des volumes, électricité, plafonds, murs et sols, pose d'une cloison amovible.

Après une longue et détaillée présentation du projet, des questions ont été posées par les conseillers concernant :

- Les personnes à mobilité réduite : il a été convenu que le plan serait modifié afin qu'une place soit prévue dans la salle principale, les deux autres resteraient dans la salle annexe ;

9, rue Borromée 75015 PARIS – Tél. : 01.47.23.83.17 - e-mail : ile-de-france@crom.medecin.fr

- Concernant la taille de l'écran : il a été démontré aux conseillers que sa taille de 110 pouces est parfaitement adaptée à la profondeur de la salle pour assurer une parfaite lisibilité des écrits notamment lors de projections de diaporamas.

A l'issue, un vote a été proposé sur la motion suivante :

« *Vote pour la création d'une ligne budgétaire pour les travaux à hauteur 340.000 € nous permettant de les réaliser tels qu'ils ont été présentés et modifiés lors de l'AG, sous réserve de l'autorisation ultérieure de la commission des dotations du CNOM* ».

Ce vote qui a eu lieu, comme demandé par la salle, à main levée a donné le résultat suivant :

Les résultats :

Nombre de conseillers présents : 27 votants

Pour : 26 (vingt-six) voix

Contre : 1 (une) voix

Abstention : 0 (zéro)

4) Démission de Mme le Dr Mireille RÉA, Secrétaire Générale

Election d'un(e) nouveau Secrétaire Général(e) : ce point tient lieu d'appel à candidatures

Le Dr GARAT laisse la parole au Dr RÉA ; ses propos ainsi que les réactions d'autres conseillers sont retranscrits tels quels dans le document annexé au compte-rendu.

➤ Election du Secrétaire Général :

Le Docteur Philippe GARAT fait appel à candidature.

Le Docteur Pierre-Yves DEVYS fait acte de candidature.

Les résultats :

27 votants, 5 bulletins blancs et 1 bulletin nul.

Le Docteur Pierre-Yves DEVYS obtient 21 voix.

Le Docteur Pierre-Yves DEVYS (CD78) est élu au 1^{er} tour.

5) Audit GRANT THORNTON – Dr X. RIGAUT

Le CROM est auditionné chaque année par le commissaire aux comptes du CNOM.

Pas encore de remarques à ce jour, les conclusions seront communiquées aux conseillers dès réception.

6) Statistiques 2022 de la Formation Restreinte – Dr A. MARGENET-BAUDRY

Présentation des statistiques de la formation restreinte par le Dr MARGENET-BAUDRY.

Nombre de dossiers traités en 2022 : 86

- 14 appels de refus d'inscription
- 9 états pathologiques
- 15 insuffisances professionnelles
- 5 reprises après état pathologique ou insuffisance professionnelle
- 37 expertises pour inscription
- 6 inscriptions sur liste spéciale CNOM

Nombre de séances en 2022 : 8

Décisions : 29

- 3 « suspension »
- 7 « aptitude à exercer la médecine »
- 1 « sursis à statuer avec demande d'expertise »
- 1 « rejet de requête du CD »
- 14 « rejets d'Appel de Refus d'Inscription »
- 3 « décision du CD annulée, inscription du médecin »

Dossiers renvoyés aux CD pour statuer sur l'inscription : 29

Dossiers renvoyés au CNOM en raison d'un délai dépassé (2 mois) : 13

Appels devant le CNOM : 9

Appels devant le conseil d'état : 0

7) Statistiques 2022 de la CDPI et appels du CNOM – Dr Ph. GARAT

Les diaporamas de présentation disponibles en ligne depuis le site internet du CROM.

8) Le point sur les commissions

a. PDSA/SAS – Dr Abraham SABBAH

Deux points essentiels à faire évoluer :

- Différences entre les actions mises en place selon les départements ;
- Souhait de mise en place 2024 d'une fusion entre la PDSA et les soins non programmés.
Le Dr SABBAH insiste sur le fait qu'il faut tenir compte de la réalité des faits en fonction des départements.
SAMU : alerte quant à l'autorisation de téléconsultations qui risquerait de faire diminuer les visites en présentiel.

b. Internes et Jeunes Médecins – Dr Philippe GARAT

Constat de réussite des formations des étudiants de la Sorbonne, qui souhaite un nouveau partenariat pour la prochaine année scolaire.

Pour rappel, chaque session de formation accueille cinquante étudiants.

Les deux sujets abordés sont « le secret et l'information », répartis en quatre ateliers permettant les échanges.

La commission réfléchit à déposer un dossier de DPC.

Le Dr GARAT rappelle que le CROM ne disposant pas des adresses mails des médecins, les conseils départementaux sont invités à faire la promotion de ateliers de déontologie organisés au CROM.

Une présentation de l'Ordre est également faite chaque début d'année lors de la journée d'accueil des nouveaux internes en médecine générale.

9) Rappel du calendrier

Cocktail de rentrée : Mardi 12 septembre 2023 à 19h00

Prochaine AG : Lundi 27 novembre 2023 à 20h45

L'ordre du jour étant épousé et toutes les questions ayant été posées, le Dr GARAT clôture la séance à 20h10.



ANNEXE

Propos du Dr REA

« Je ne vais pas être longue, je ne vais pas vous ennuyer, mais néanmoins j'avais besoin de vous parler, compte-tenu de ce qu'il s'est passé.

Je vais essayer d'être en bonne position et de rester digne par rapport à tout ça.

Je voudrais que vous considériez ce que je vais vous dire comme un témoignage, vous le gardez pour vous, et que vous pourrez penser ce que vous voulez.

J'ai souci de ne pas polémiquer, néanmoins il y a des choses qui doivent être dites.

Notamment, j'ai trois informations à vous dire et je voudrais que vous vous en imprégniez :

- *J'ai été vraiment victime d'une manipulation au niveau de l'élection. Je maintiens et je redis cela. Non seulement victime mais après*
- *J'ai été victime d'un harcèlement pendant le mandat. »*

Dr GARAT « Ce sont des mots graves ».

Reprise de parole du Dr RÉA « oui, je peux argumenter, je ne vais pas le faire là, mais je tiens à le dire à mes confrères, et notamment ils ont reçu un courrier, et c'est cela d'ailleurs qui m'a un peu sorti de mes gonds, que tu m'as remis, que le président m'a remis écrit, je n'ai pas apprécié du tout, c'est faux, je m'insurge contre tout ce qui est écrit dedans et cela s'est fait devant Madame..., enfin bref, devant notre secrétaire, et puisqu'on ne se parlait plus et qu'on était à s'écrire, enfin tu m'écrivais. Après cela, ce document vous a été envoyé, c'est un document qui était ma propriété, puisqu'on m'écrivait à moi, et ça été divulgué à vous tous. Je ne sais pas du tout si on a le droit de faire ça, enfin en tous cas voilà.

- *La troisième notion que je voulais vous donner, qui est très importante, c'est qu'au mois de février, quand vraiment c'était intolérable et que j'avais reçu ce courrier, j'ai pris sur moi d'appeler le Dr JALLON, qui est de la DGRI, et je lui exposé exactement ce qui se passait : ce que je vivais, et ce que je ressentais, et il a été très ferme tout de suite, il m'a dit « Madame il faut vous mettre en retrait. Si c'était votre patient qui venait vous dire ce que vous m'avez dit, qu'est-ce que vous feriez ? ».*

Moi je n'ai même pas eu l'idée du retrait, je vous le dis franchement, je ne connaissais pas tout ça. On m'a dit « Madame, arrêtez immédiatement ». Voilà comment ça s'est passé.

Donc je veux vous le dire pour que vous le sachiez, ce n'est pas moi qui d'un seul coup ai décidé de partir. Il y a eu l'intervention et les conseils du CNOM il y a quelques temps, plus certains parmi vous qui m'ont d'ailleurs eux aussi conseillé, mais en tous cas la décision a été prise là-haut et j'ai suivi ce que l'on m'a dit. Après j'ai eu deux mois de réflexion et je me suis dit effectivement que c'est vrai que ce n'était plus possible et que donc il valait mieux que je parte.

Donc en conclusion je ne veux pas parler plus que ça, je voudrais que vous sachiez que je regrette beaucoup cette situation, que j'avais pris ce poste avec enthousiasme mais je pensais faire des choses, rénover, enfin faire des choses qui me convenaient, et que je n'ai pas pu faire.

Donc là vous en déduirez ce que vous voulez mais en tous cas je reste là pour ma part, mais je voulais quand même vous dire que j'ai longuement hésité à répondre, à envoyer des mails, etc, mais finalement j'ai pensé que ce n'était pas de mon niveau.

Dr GARAT « Je regrette simplement qu'on n'est pas pu se rencontrer au CNOM comme c'était prévu, c'est tout, on n'aurait pu s'expliquer, mais bon ».

Dr RÉA « S'expliquer de quoi, c'est parole contre parole ? S'expliquer de quoi, moi je n'ai rien fait de mal, d'accord, donc je ne vois pas de quoi une conciliation de quoi ? »

Dr GARAT « Non mais ça va »

Dr RÉA « S'expliquer de quoi, une médiation peut-être mais une conciliation je ne vois pas pourquoi. Soyons raisonnables ».

Dr DEVYS « Je crois qu'on va arrêter mais au niveau du national, il a été prévu une rencontre entre vous deux qui avait été acceptée et in fine tu n'y es pas allée, point c'est tout. C'est dommage, cela n'aurait pas empêché que tu t'exprimes aujourd'hui. »

9, rue Borromée 75015 PARIS – Tél. : 01.47.23.83.17 - e-mail : ile-de-france@crom.medecin.fr